

Un Russe plaide coupable aux États-Unis pour plusieurs cyberattaques | Le Net Expert Informatique

x	Un Russe plaide coupable aux États-Unis pour plusieurs cyberattaques
---	--

Arrêté en 2012, un jeune homme de nationalité russe, âgé de 34 ans, a plaidé coupable de fraudes informatiques contre plusieurs grosses entreprises financières pour le vol massif de données bancaires et la perte de millions de dollars.

Vladimir Drinkman a plaidé coupable devant la Cour fédérale du New Jersey mardi 15 septembre et admis son implication dans ce que les autorités qualifient de plus grand système de piratage d'ordinateur jamais poursuivi aux États-Unis. Ces attaques ont compromis plus de 160 millions de numéros de carte bancaire et causé 300 millions de dollars de pertes.

Les faits remontent au moins à 2003 et selon la plainte du Département de la Justice, accompagné de 4 autres accusés, toujours en fuite, le jeune homme s'est introduit frauduleusement dans les ordinateurs de plusieurs entreprises, 16 au total, qu'ils surveillaient depuis des mois, dont celles du NASDAQ, du Dow Jones, de Visa, mais également de Carrefour SA.

✘ Vladimir Drikman lors de sa première audience en février 2015 au cours de laquelle il a plaidé non coupable

Ils ont profité des vulnérabilités de la base de données SQL pour s'infiltrer dans les différents réseaux. Dans la plupart des cas, ils ont même laissé une porte dérobée ouverte (backdoor) derrière eux pour, au besoin, se réintroduire dans le réseau ultérieurement. Ils ont alors utilisé une faille de sécurité pour y glisser des « renifleurs » (analyseurs de paquets), des logiciels malveillants (malwares) qui collectaient et subtilisaient les données clients comme les numéros de sécurité sociale et autres informations d'identification en plus de celles des cartes bancaires trouvées dans les ordinateurs.

Afin de monétiser leur attaque, ils ont stocké l'ensemble des données volées dans des serveurs à l'étranger pour pouvoir les vendre ensuite au marché noir sur différents forums. Un souci d'anonymat rencontré jusque dans leur moyen de communication, chiffré, au cours de leurs opérations afin de brouiller les pistes pour qu'on ne remonte pas jusqu'à eux.

Pour le procureur une personne comme « Vladimir Drinkman, qui a les compétences pour s'introduire dans nos réseaux informatiques et l'envie de le faire, représente une menace pour le bien être de nos économie, notre vie privée et notre sécurité nationale ».

Arrêté en juin 2012 à Amsterdam puis extradé vers les États-Unis, Drinkman était depuis incarcéré dans l'attente de son procès. Si le jeune homme a plaidé non coupable dans un premier temps, il s'est ravisé depuis. Bien que 9 autres chefs d'accusation ont été rejetés, il encourt 30 ans de prison pour fraude électronique, mais son récent plaidé coupable pourrait atténuer la sentence. Sentence qui ne sera pas connue avant le 15 janvier 2016.

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique, consultant, formateur et chargé de cours.
Nos domaines de compétence :

- **Expertises et avis techniques** en concurrence déloyale, litige commercial, piratages, arnaques Internet... ;
- **Consultant** en sécurité informatique, cybercriminalité et mises en conformité et déclarations à la CNIL ;
- **Formateur et chargé de cours** en sécurité informatique, cybercriminalité et déclarations à la CNIL.
Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !
Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://www.journaldugeek.com/2015/09/16/russe-plaide-coupable-etats-unis-cyberattaques/>
Par Elodie